

Gaylord Le Chequer
1^{er} adjoint au Maire



Préfecture de la Seine-Saint-Denis
M. Georges-François LECLERC, Préfet
1 esplanade Jean Moulin
93007 BOBIGNY cedex

Montreuil, le 31 juillet 2020

Dossier suivi par :
Direction de la santé, Service communal d'hygiène et de santé
Tél : 01 48 70 65 80
Réf : 920 GLC/NSG/PEM/GT 20-0286
Réf. dossier : 2018/0042-POL
Dossier suivi par M. Goulven TURMEL
goulven.turmel@montreuil.fr

Objet : Dépollution du site EIF, sis au 95-97 rue Pierre de Montreuil

Monsieur le Préfet,

L'établissement public foncier d'Ile-de-France, actuellement propriétaire de l'ancien site industriel EIF, sis au 95-97 rue Pierre de Montreuil, souhaite réaliser des travaux d'envergure visant à dépolluer ce site, avec le soutien de la Ville de Montreuil.

La ville de Montreuil, soucieuse de la santé de ses administrés et de la transparence de l'opération, souhaite apporter aux riverains du site des réponses quant à leurs légitimes inquiétudes vis-à-vis de ces travaux et a besoin pour ce faire de l'appui technique et institutionnel de la Préfecture.

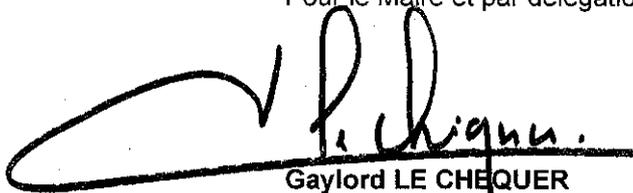
Je vous remercie donc de bien vouloir demander à votre Bureau de l'environnement, de :

- prendre connaissance des études existantes visant à qualifier les niveaux de pollution du site,
- transmettre à la ville de Montreuil tout élément d'information pertinent quant au suivi de cette ancienne ICPE, particulièrement les rapports d'inspection de la DRIEE,
- diligenter le LCPP afin de procéder à la réalisation de mesures de la qualité de l'air intérieur des logements avoisinants, en lien avec l'Agence régionale de santé qui procédera à l'interprétation des résultats, celles-ci visant tant à rassurer la population avoisinante que d'objectiver l'impact éventuel de la dépollution.

Ma chargée de mission Madame Audrey GUINET et Monsieur Goulven TURMEL, Responsable du Service communal d'hygiène et de santé se tiennent à votre disposition pour toute précision.

Veillez agréer, **Monsieur le Préfet**, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Maire et par délégation,



Gaylord LE CHEQUER

1^{er} Adjoint au Maire
délégué à la ville résiliente,
à l'urbanisme, aux espaces publics, aux
grands travaux de transports et à la
protection des murs à pêches

